

Communauté de communes du Mézinais

Se donner le temps de la réflexion Je viens d'adresser aux élus du canton de Mézin un courrier expliquant pourquoi le Conseil municipal de Mézin pose des conditions à l'intégration de 5 communes du Gers dans la Communauté de communes du Mézinais. Avec les élus de mon Conseil, nous avons souhaité nous donner le temps d'une réflexion approfondie et nécessaire sur des points essentiels avant toute prise de décision irrévocable, en effet :- avec le projet de réforme territoriale actuellement discuté devant le Parlement, les collectivités se trouvent en pleine incertitude quant à leur devenir,

- tout regroupement de collectivités doit être bâti sur la définition d'un projet de vie en commun,
- avant toute décision définitive, il est essentiel de disposer d'éléments techniques, juridiques, et financiers précis. Aussi, avant d'aller plus en avant, il est indispensable de réaliser enfin les études et analyses qui auraient dû être conduites et qui auraient permis de passer d'un accord de principe à un accord définitif.

Soucieux du développement de notre territoire et profondément attaché à la démocratie locale, mes préoccupations ne sont en rien conduites par une volonté délibérée d'obstruction de principe, ou de règlement de compte personnel ou politique. Téléchargez mon courrier